



## Ils courent main dans la main pour la St-Valentin

Une quarantaine de couples a participé à la course, hier, à Maison Blanche

**S**ans doute à cause du temps maussade et du froid, les costumes manquaient un peu de fantaisie. Tenue de sport de rigueur, pour la course des amoureux de Sainte-Marguerite, qui fêtait hier son 30<sup>e</sup> anniversaire. À presque 70 ans, Chantal et Jean-Pierre, son amoureux de l'ASPTT, "juste le temps de la course" ont-ils précisé, étaient presque assurés de monter sur le podium dans la catégorie couple de diamant. Pour Simon et Aurore, nettement plus jeunes, c'était l'occasion de courir ensemble. Florian et Thomas, 18 et 15 ans, figuraient parmi les cadets. "On est venus de Lyon ex-

près", ont-ils assuré en souriant. 47 couples étaient inscrits à cette épreuve organisée par l'Etoile Cycliste de Sainte-Marguerite. Le parcours, une boucle de 1,1 km à faire 5 fois, faisait le tour du parc de Maison Blanche. "Nous n'avons pas eu les autorisations pour sécuriser le parcours à l'extérieur, a expliqué Jean-Louis Reynaud. Dans cette épreuve à mille lieux d'une compétition officielle, on choisit sa vitesse. Celui ou celle qui insulte son conjoint, qui a du mal à suivre, pénalise le couple. C'est le règlement qui le dit. Une seule contrainte pour réussir, passer ensemble la ligne d'arrivée. 19 minutes

plus tard, le premier couple finissait tout sourire. Laure et Jérôme, professeurs au lycée Zola d'Aix, ont estimé que "le parcours était juste parfait". À cette épreuve, presque tous les partants sont récompensés: jeunes Valentins, espoirs au mariage, jeunes mariés, couples de bronze, d'argent, d'or, de diamant... "30<sup>e</sup> anniversaire oblige, cette course était un peu particulière, a remarqué Lionel Royer-Perreaut. Pour le maire de secteur, "c'est un moment festif pour le quartier, qui a ce côté original qui en fait son charme".

/ PHOTOS PATRICK NOSETTO

C.Ms.



Cl	Nom - Prénom	Nat	Licence	Doss.	Né	Cl	Cat	Cl	Sx	Temps	Moy.	Club
1	M ALLARD / ME SIBELLE LA	FRA		n°187		1	BRZM	1	M	00:19:09	15.67	Non Licencié
2	M FAYOLLE / ME ZINA CHOR	FRA		n°195		2	BRZM	2	M	00:19:35	15.33	MARATHONIEN
3	M / ME DORDOR CAROLE	FRA		n°183		3	BRZM	3	M	00:20:00	15.00	Non Licencié
4	M / ME VILLY ROSE MARIE	FRA		n°204		1	ORM	4	M	00:20:41	14.51	Conseil général
5	M / ME CHAUMAZ SONIA	FRA		n°261		4	BRZM	5	M	00:21:15	14.13	Non Licencié
6	M / ME ALLEGRE FRANCINE	FRA	?????	n°265		2	ORM	6	M	00:21:33	13.93	Non Licencié
7	M / ME MOUSSARD VALERIE	FRA		n°203		1	ARGM	7	M	00:21:59	13.65	UAVH AUBAGNE
8	M PELEN / ME BIANCO ELOI	FRA		n°263		2	ARGM	8	M	00:22:10	13.54	Non Licencié
9	M KLOTZ FLORIAN / THOMA	FRA		n°258		1	VALM	9	M	00:22:24	13.40	Non Licencié
10	M / ME TOPALIAN NATHALIE	FRA		n°197		3	ARGM	10	M	00:22:59	13.06	ENDURANCE
11	M MAILLAT / ME JOSEFOWIC	FRA		n°259		1	JMAM	11	M	00:23:40	12.68	Non Licencié
12	M JIMENEZ / ME GUIARD C	FRA		n°192		4	ARGM	12	M	00:24:00	12.51	Non Licencié
13	M / ME CHARLES NICOLE	FRA		n°185		1	DIAM	13	M	00:24:13	12.39	SIX FOUR
14	M / ME FERNANDEZ RENEE	FRA		n°194		5	BRZM	14	M	00:24:15	12.38	Non Licencié
15	M SIMEONE / ME VALTER CA	FRA		n°206		5	ARGM	15	M	00:24:28	12.27	Non Licencié
16	M VANRODE / ME CHANAL C	FRA		n°193		2	JMAM	16	M	00:24:30	12.25	Non Licencié
17	M / ME NATIVEL CHRISTINE	FRA		n°205		6	BRZM	17	M	00:24:31	12.24	Conseil général
18	M / ME LAROUMANI LOUISE	FRA		n°208		2	DIAM	18	M	00:25:06	11.96	le lièvre et la tortue
19	M GIVONE / ME BENAYOUNI	FRA		n°190		3	DIAM	19	M	00:25:21	11.84	Non Licencié
20	M / ME MOULIN HELENE	FRA		n°264		6	ARGM	20	M	00:25:58	11.56	Non Licencié
21	M VULLO / ME POINT MORG	FRA		n°201		3	JMAM	21	M	00:26:33	11.31	KM42
22	M / ME DEVERLY VALERIE	FRA		n°262		7	ARGM	22	M	00:26:57	11.13	Non Licencié
23	M / ME JEROME LEONOR	FRA		n°121		4	JMAM	23	M	00:27:30	10.91	Non Licencié
24	M / ME FAVIER NADINE	FRA		n°199		3	ORM	24	M	00:28:20	10.59	Non Licencié
25	M / ME MARIOTTINI TATIAN	FRA		n°186		7	BRZM	25	M	00:28:33	10.51	SIX FOUR
26	M / ME ROHMER ANGELIQUE	FRA		n°260		5	JMAM	26	M	00:28:38	10.48	Non Licencié
27	M / ME LEROUX NATHALIE	FRA		n°182		4	ORM	27	M	00:28:47	10.43	DUC DRAGUIGNAN
28	M BARBAROUX / ME GARCII	FRA		n°202		5	ORM	28	M	00:28:50	10.41	Non Licencié
29	M/ME SOYER NELLYCIER	FRA		n°102		6	ORM	29	M	00:29:05	10.32	Non Licencié
30	M CLOAREC : ME LIABEUF J.	FRA		n°266		6	JMAM	30	M	00:29:22	10.22	Non Licencié
31	M / ME BONGIORNO MARIE-	FRA		n°200		8	ARGM	31	M	00:29:31	10.16	Non Licencié
32	M / ME BARTOLO ROSE-MAF	FRA		n°209		7	ORM	32	M	00:30:05	9.97	le lièvre et la tortue
33	M EDOUARD / ME FREDY AU	FRA		n°198		7	JMAM	33	M	00:30:08	9.96	Non Licencié
34	M / ME DUPIRE MURIEL	FRA		n°207		9	ARGM	34	M	00:30:31	9.83	Non Licencié
35	M / ME ALBY MARYSE	FRA		n°184		4	DIAM	35	M	00:30:46	9.75	Non Licencié
36	M OUBEIDI / ME REYNAUD \	FRA		n°257		8	BRZM	36	M	00:33:08	9.05	Non Licencié